



Poupart Lussier
Labelle, CPA INC.

Société de Comptables Professionnels
Agréés (SPRCP)

3100, boul. Le Carrefour
Bureau 551
Laval (Québec) H7T 2K7
Tél. : 450-682-3543
Fax : 450-688-2377
www.groupepoupart.com

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE LAVAL**

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2015



Poupart Lussier

Labelle, CPA INC.

Société de Comptables Professionnels
Agréés (SPRCP)

3100, boul. Le Carrefour
Bureau 551
Laval (Québec) H7T 2K7
Tél. : 450-682-3543
Fax : 450-688-2377
www.groupepoupart.com

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2015

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Avoir des membres	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires :	
Revenus et coûts des activités	- <i>Annexe 1</i> 14
Revenus et dépenses du bureau d'immatriculation	- <i>Annexe 2</i> 15
Frais d'administration	- <i>Annexe 3</i> 16



Poupart Lussier
Labelle, CPA INC.

Société de Comptables Professionnels
Agréés (SPRCP)

3100, boul. Le Carrefour
Bureau 551
Laval (Québec) H7T 2K7
Tél. : 450-682-3543
Fax : 450-688-2377
www.groupepoupart.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Chambre de Commerce et d'Industrie de Laval,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Chambre de Commerce et d'Industrie de Laval**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2015, les états des résultats, de l'avoir des membres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Chambre de Commerce et d'Industrie de Laval** au 30 juin 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Poupart Lussier Labelle, CPA Inc.

POUPART LUSSIER LABELLE, CPA INC.

Par : Yves Poupart, CPA auditeur, CA

Laval, Québec
Le 19 août 2015

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	2015 \$	2014 \$
REVENUS		
Cotisations des membres	182 560	190 915
Revenus des activités - <i>Annexe 1</i>	1 262 996	1 306 090
Revenus du bureau d'immatriculation - <i>Annexe 2</i>	401 139	471 825
Intérêts	-	145
	1 846 695	1 968 975
COÛTS ET DÉPENSES		
Coûts des activités - <i>Annexe 1</i>	886 777	951 895
Dépenses du bureau d'immatriculation - <i>Annexe 2</i>	349 704	403 429
Frais d'administration - <i>Annexe 3</i>	655 196	648 391
	1 891 677	2 003 715
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT LES COÛTS NON RÉCURRENTS	(44 982)	(34 740)
COÛTS NON RÉCURRENTS		
Relatifs au déménagement du bureau d'immatriculation		
Frais de résiliation du bail	-	45 953
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	9 841
Autres	6 029	-
Relatifs à la planification stratégique	20 272	21 762
	26 301	77 556
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS DE L'EXERCICE	(71 283)	(112 296)

AVOIR DES MEMBRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	<u>Non grevé d'affectations</u>	<u>2015 Investis en immobilisations</u>	<u>Total</u>	<u>2014 Total</u>
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	173 142	109 329	282 471	394 767
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(44 695)	(26 588)	(71 283)	(112 296)
Acquisition d'immobilisations corporelles	128 447	82 741	211 188	282 471
Remboursement de la dette à long terme liée aux immobilisations corporelles	(66 103)	66 103	-	-
	(4 061)	4 061	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	58 283	152 905	211 188	282 471

BILAN AU 30 JUIN 2015

	2015 \$	2014 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse [note 3]	-	231 815
Comptes clients et autres créances [note 4]	580 601	352 895
Charges imputables au prochain exercice	7 014	10 439
	587 615	595 149
IMMOBILISATIONS CORPORELLES [note 5]	167 116	127 601
	754 731	722 750
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire [note 3]	137 541	-
Emprunts bancaires [note 6]	70 000	75 000
Fournisseurs et charges à payer [note 7]	138 353	248 926
Produits reportés [note 8]	129 172	98 080
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an [note 9]	16 348	4 061
	491 414	426 067
DETTE À LONG TERME [note 9]	52 129	14 212
	543 543	440 279
AVOIR DES MEMBRES		
NON GREVÉ D'AFFECTATIONS	58 283	173 142
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	152 905	109 329
	211 188	282 471
	754 731	722 750

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	2015 \$	2014 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(71 283)	(112 296)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Amortissements – immobilisations corporelles	26 588	20 969
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	9 841
	(44 695)	(81 486)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation :		
Comptes clients et autres créances	(227 706)	(77 698)
Charges imputables au prochain exercice	3 425	(3 468)
Fournisseurs et charges à payer	(110 573)	61 879
Produits reportés	31 092	(50 857)
	(303 762)	(70 144)
	(348 457)	(151 630)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(5 000)	70 000
Disposition de placements	-	41 515
Dette à long terme	65 000	20 303
Remboursement de la dette à long terme	(14 796)	(2 030)
	45 204	129 788
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(66 103)	(62 352)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(369 356)	(84 194)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	231 815	316 009
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) À LA FIN DE L'EXERCICE	(137 541)	231 815

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (insuffisance) se détaillent comme suit :

Encaisse (découvert bancaire)	(137 541)	231 815
-------------------------------	-----------	---------

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2015

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la *Partie II de la Loi fédérale sur les chambres de commerce*, se définit comme un réseau de gens d'affaires voué à la représentation de ses membres ainsi qu'au développement des entreprises lavalloises grâce à son rôle de catalyseur dans la promotion du développement économique et social. L'organisme est exempté des impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'évaluation de la provision pour créances douteuses.

Constatation des produits

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Laval applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Le produit relatif aux cotisations des membres est comptabilisé au prorata du nombre de mois écoulé depuis l'encaissement de la cotisation du membre.

Les produits relatifs au bureau d'immatriculation et aux autres activités sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus, que le risque a été transféré et que le prix a été établi.

Apports reçus sous forme de biens et services

Le fonctionnement de l'organisme dépend d'apports reçus sous forme de biens et de services de nombreux membres bénévoles. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces biens et services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, les apports reçus sous forme de biens et services ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]**Immobilisations corporelles [suite]**

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes	Taux
Mobilier et agencement	Solde dégressif	10%
Enseigne	Solde dégressif	20%
Équipement de bureau	Solde dégressif	20%
Équipement informatique	Solde dégressif	20%
Améliorations locatives	Linéaire	5 et 10 ans
Logiciels	Solde dégressif	20%

Instruments financiersÉvaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer et des produits reportés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse incluant les découverts bancaires dont le solde fluctue souvent entre le découvert et le disponible. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2015

3. ENCAISSE ET DÉCOUVERT BANCAIRE

	2015 \$	2014 \$
Bureau d'immatriculation	(100 824)	225 144
Autres	(36 717)	6 671
	(137 541)	231 815

4. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2015 \$	2014 \$
Comptes clients		
Bureau d'immatriculation	347 820	177 905
Cotisations et autres	193 142	128 733
Provision pour créances douteuses	-	(560)
	540 962	306 078
Taxes sur les produits et services	3 564	8 339
Autres	36 075	38 478
	580 601	352 895

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015			2014
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Services administratifs :				
Mobilier et agencement	79 139	63 438	15 701	14 698
Équipement de bureau	74 802	65 368	9 434	11 792
Équipement informatique	137 006	99 173	37 833	46 503
Améliorations locatives	40 041	32 157	7 884	15 892
Logiciels	52 778	-	52 778	27 648
Bureau d'immatriculation :				
Enseigne	4 195	420	3 775	-
Équipement de bureau	66 687	39 216	27 471	7 821
Équipement informatique	20 109	17 512	2 597	3 247
Améliorations locatives	10 151	508	9 643	-
	484 908	317 792	167 116	127 601

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2015

6. EMPRUNTS BANCAIRES

L'organisme dispose de deux marges de crédit renouvelables annuellement, l'une d'un montant autorisé de 150 000\$ pour les services administratifs et l'autre d'un montant autorisé de 50 000\$ pour le bureau d'immatriculation. Les deux marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5% et sont garanties par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des créances, présentes et futures.

7. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2015	2014
	\$	\$
Fournisseurs		
Bureau d'immatriculation	35 593	166 115
Autres	54 128	7 752
Salaires, vacances, commissions et bonis à payer	48 632	75 059
	138 353	248 926

8. PRODUITS REPORTÉS

	2015	2014
	\$	\$
Cotisations reportées	94 546	97 191
Autres produits reportés	34 626	889
	129 172	98 080

9. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
	\$	\$
Emprunt au taux de 4,99%, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 226\$, échéant en juillet 2019, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ainsi que sur les droits et indemnités d'assurance.	54 265	-
Emprunt sans intérêt, remboursable par mensualités de 338,39\$ jusqu'en décembre 2018.	14 212	18 273
	68 477	18 273
Moins : Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	16 348	4 061
	52 129	14 212

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2015

9. DETTE À LONG TERME *[suite]*

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices, sont les suivants :

	\$	
2016	16 348	
2017	16 975	
2018	17 634	
2019	16 297	
2020	1 223	
		68 477

10. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉ

L'organisme s'est engagé en vertu de deux baux pour la location d'espaces pour le bureau d'immatriculation et celui des services administratifs. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 296 854\$; le 28 juillet 2015, l'organisme a, cependant, signé une entente de partenariat de 3 ans avec la Ville de Laval qui lui accorde un report de versement de loyer pour ses locaux administratifs, pour les deux prochains exercices. Ce report sera cumulé et payable selon les capacités financières de l'organisme lors du renouvellement de l'entente en 2017-2018. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices, excluant le report accordé, sont les suivants :

	Bureau d'immatriculation \$	Services administratifs \$	Total \$
2016	24 300	57 044	81 344
2017	24 300	57 044	81 344
2018	24 300	57 044	81 344
2019	24 300	28 522	52 822
		97 200	199 654
			296 854

De plus, l'organisme s'est engagé à titre de mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec à gérer selon leurs normes, le bureau d'immatriculation et ce, jusqu'au 31 décembre 2015, moyennant une contribution minimale annuelle de 34 000\$ en 2015 comprenant une partie fixe et une partie variable selon le type de transaction effectuée. La société doit maintenir un cautionnement de 60 000\$ auprès du mandataire pour la durée de ce contrat.

L'organisme a signé une convention collective pour le personnel opérant du bureau d'immatriculation échéant le 21 mars 2016.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2015.

NOTES COMPLÉMENTAIRES**30 JUIN 2015**

11. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et charges à payer et sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux comptes clients et autres créances. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pour les autres créances, la société évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur la valeur de réalisation estimative des créances.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

14.
Annexe I

REVENUS ET COÛTS DES ACTIVITÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	2015		2014	
	Revenus \$	Coûts \$	Revenus \$	Coûts \$
Attestation de certificats d'origine	3 089	-	4 802	-
Activités – comité relève	3 495	1 433	3 210	988
Réseau Express	8 700	1 927	7 395	1 743
Gala Dunamis	186 827	98 038	181 435	94 475
Midis-réseautage	21 542	10 073	23 743	13 791
Midis-causeries	123 139	81 239	131 195	87 679
Petits déjeuners	-	-	875	616
Projets spéciaux	160 931	85 848	176 379	87 103
Cocktail du président	2 625	3 035	2 440	3 279
Cocktail de la rentrée	-	-	5 026	2 373
Mission économique	-	3 480	-	3 917
Répertoires	-	-	39 116	30 555
MAG	283 515	190 847	234 183	212 920
Salons de l'auto	69 300	59 675	94 500	80 671
Salon du commerce	6 897	1 375	6 500	2 958
Salon des entreprises	-	-	19 266	20 215
Sports et plus – réseautage	3 871	2 818	4 120	1 844
Tournoi de golf	97 570	56 933	132 070	68 679
Dans la Mire	8 570	7 131	12 900	11 154
Colloque RH	46 685	46 685	-	-
Francisation	70 969	70 969	60 287	60 287
Assises annuelles	44 977	44 977	-	-
Portail régional	-	-	14 205	14 205
Persévérance scolaire	-	-	15 182	15 182
Adéquation	44 002	44 002	42 838	42 838
MFEQ	76 292	76 292	46 617	46 617
Enquête – entreprises	-	-	47 806	47 806
	1 262 996	886 777	1 306 090	951 895
				354 195



REVENUS ET DÉPENSES DU BUREAU D'IMMATRICULATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	2015	2014
	\$	\$
REVENUS	401 139	471 825
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	257 884	268 266
Assurances	4 417	4 823
Électricité	4 837	7 603
Entretien du local	8 155	20 100
Frais de bureau	10 339	10 326
Frais de livraison	13 938	15 095
Loyer	20 734	30 263
Sécurité	10 213	19 354
Taxes et permis	805	9 660
Télécommunications	6 656	6 313
Fais bancaires	6 475	7 065
Amortissement -- immobilisations corporelles	5 251	4 561
	349 704	403 429
	51 435	68 396

FRAIS D'ADMINISTRATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

	2015	2014
	\$	\$
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	378 386	385 935
Commissions	11 004	10 252
Assemblées	12 931	15 538
Assurances	3 667	6 785
Relève	1 492	21 304
Congrès	650	3 251
Consultants	60 689	12 544
Cotisations	6 196	8 077
Créances douteuses	1 442	5 083
Déplacements	6 297	4 974
Entretien et location d'équipement de bureau	3 543	3 748
Envois postaux	3 792	3 660
Fournitures de bureau et papeterie	14 706	18 086
Informatique et développement technologique	33 166	25 464
Loyer	58 101	55 294
Messagerie	692	1 503
Promotion et publicité	4 037	17 260
Représentation	3 378	6 876
Télécommunications	13 572	11 404
Intérêts sur la dette à long terme	2 754	-
Frais bancaires	13 364	14 945
Amortissement – immobilisations corporelles	21 337	16 408
	655 196	648 391